

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 211-2014
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2014.RRGR.1128

Déposée le: 16.11.2014

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Graber (La Neuveville, UDC) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 20.11.2014

N° d'ACE: 1523/2014 du 17 décembre 2014
Direction: Chancellerie d'Etat
Classification: –



Accueil officiel à Moutier de M. Claude Hêche, futur président du Conseil des Etats

Le 24 novembre prochain, Monsieur Claude Hêche sera, selon toute vraisemblance, élu à la présidence du Conseil des Etats. Le programme officiel pour cette occasion vient d'être porté à la connaissance du public. Nous pouvons lire ceci sur le site officiel du canton du Jura : « Concrètement, M. Hêche sera donc reçu officiellement dans le Jura le mercredi 26 novembre. Un train spécial emmenant les représentants des Autorités et de l'Administration fédérales partira de Berne en début d'après-midi pour rejoindre la capitale jurassienne après un arrêt en gare de Moutier. » Le futur président du Conseil des Etats est un homme politique compétent, sympathique et parfaitement respectable. C'est aussi un honneur pour le canton du Jura de voir l'une de ses personnalités assumer pour la première fois la présidence de la Chambre haute de notre pays. Mais il est inélégant, contraire aux bons usages et attentatoire à la bonne entente entre les cantons que le train spécial qui emmène traditionnellement les invités aux festivités en l'honneur du nouveau président du Conseil des Etats s'arrête pour son premier arrêt officiel dans la localité d'un autre canton que celui d'où provient la personne honorée.

Vu ce qui précède, le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Comment interprète-t-il ce geste?
2. En particulier, n'estime-t-il pas préjudiciable aux relations entre les cantons de Berne et du Jura le fait que le nouveau président jurassien du Conseil des Etats soit en premier lieu reçu à Moutier lors des célébrations en son honneur ?
3. A-t-il l'intention de réagir?

Motivation de l'urgence :

Monsieur Claude Hêche deviendra très probablement président du Conseil des Etats le lundi 24 novembre 2014. La cérémonie officielle en son honneur – avec notamment l'arrêt prévu du voyage officiel à Moutier – aura lieu le 26 novembre.

Réponse du Conseil-exécutif

1. et 2. Du fait des relations de voisinage, le canton du Jura est un partenaire important pour le canton de Berne. Le Conseil-exécutif est heureux des bonnes relations qui existent entre les deux cantons et qui sont aussi variées qu'étroites. Il voit dans la décision prise par le président du Conseil des Etats Claude Hêche de faire une halte dans le Jura bernois une manifestation de ces relations de bon voisinage entre les deux cantons.
3. Non, le Conseil-exécutif n'a pas l'intention de réagir.

Au Grand Conseil